

Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 65 (1978)

Rubrik: III. Personnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Personnel

Le blocage toujours aussi rigoureux du personnel dans l'administration fédérale a conduit à une sévère économie des places. C'est ainsi que les postes des sections devenus vacants sont incorporés dans la réserve de personnel du Département qui les répartit à nouveau entre les services de la Confédération en tenant compte des priorités fixées par les directives gouvernementales. La Bibliothèque nationale ne peut donc plus mettre au concours sans autre une place vacante comme c'était le cas jusqu'à présent, mais elle doit en demander l'autorisation au Département de l'Intérieur qui attribue les places selon l'état de sa réserve de personnel. Il nous a été refusé de cette façon pendant toute l'année un demi-poste de magasinier tandis que les autorisations pour repourvoir les autres places vacantes ont été obtenues immédiatement. Nous avons ainsi réussi à réduire autant que possible les temps de vacance, de telle sorte que sur les 68,5 places disponibles, 68,3 en moyenne ont été occupées pendant l'année. Blocage du personnel et augmentation constante du travail ont des répercussions qui — on ne saurait le passer sous silence — commencent à se faire sentir de façon critique. Sans forces supplémentaires, nous ne pourrions plus éviter à l'avenir de réduire nos prestations.

Le 30 juin, Mademoiselle Elisabeth Keller a pris sa retraite au terme d'une carrière professionnelle bien remplie et couronnée de succès. Elle a été pendant plus de 30 ans secrétaire du Directeur et du Chef du personnel. Elle a dominé sa tâche, qui n'était pas toujours facile, avec beaucoup d'habileté et d'expérience; sa gentillesse et sa disponibilité lui ont valu l'estime de ses supérieurs et l'amitié de ses collègues. — Pour raison d'âge aussi, Monsieur Walter Achtnich a quitté la Bibliothèque le 31 juillet. Pendant plus de 30 ans, cet excellent connaisseur des gravures a oeuvré de façon marquante à l'édification de notre collection. Ses connaissances lui ont permis aussi d'aider les chercheurs dans de nombreux autres domaines. — Enfin, Mademoiselle Lucienne Meyer a cessé son activité à la Bibliothèque nationale. Sa retraite prise, elle est demeurée active chez nous à titre de collaboratrice émérite et a rédigé de manière exemplaire l'index biographique de la Bibliographie de l'histoire suisse. Nous remercions tous ces chers collaborateurs pour tout ce qu'ils ont apporté durant des décennies à notre institution et nous leur souhaitons nos vœux les meilleurs pour une retraite bien méritée.

Nous ont aussi quittés: Madame Maja Studer-Baumgärtner et Mademoiselle Maja Muheim; nous les remercions à leur tour pour les services rendus à la Bibliothèque nationale. — De nouveaux collaborateurs ont pris la relève: Mademoiselle Jane Suzanne Mauerhofer au Catalogue collectif, Mademoiselle Edith Meier au Secrétariat de la Direction, Mademoiselle Marie-Louise Schaller à la Section des manuscrits et collections spéciales et Mademoiselle Rosmarie Jenni à la Salle des catalogues.

Trois stagiaires ont achevé leur formation en obtenant le diplôme professionnel de l'Association des bibliothécaires suisses: Mademoiselle Rosmarie Jenni, Mademoiselle Katrin Meier et Mademoiselle Brigitt Steinlin. — Trois nouvelles candidates ont commencé leur stage chez nous: Mademoiselle Beatrix Jenzer, Mademoiselle Regina Meyer et Mademoiselle Ursula Neuenschwander. En plus du personnel régulier, nous avons fait appel à 22 auxiliaires en moyenne à temps partiel.

En conclusion, nous voudrions exprimer notre satisfaction et notre gratitude à tout le personnel qui accomplit consciencieusement et avec beaucoup de zèle une tâche toujours plus lourde.

IV. Commission

La Commission de la Bibliothèque nationale suisse s'est occupée au cours de deux séances du rapport de l'année 1977 et du budget 1978, ainsi que du projet de construction qui devrait procurer à la Bibliothèque nationale les locaux dont elle a un urgent besoin. Selon la Commission, la création de magasins souterrains sur le terrain des Archives fédérales, où la Bibliothèque devrait pouvoir entreposer un million de livres, n'est pas ce qu'il y a de mieux. Ce projet ne peut être qu'une solution d'urgence qui retardera d'environ vingt ans l'agrandissement souhaité des magasins dans le bâtiment même de la Bibliothèque. Ce dépôt extérieur rendra l'accès au livre plus difficile et seule une augmentation du personnel permettra de maintenir les services rendus. La Commission tient pour indispensable l'installation d'un moyen de transport reliant le Service du prêt aux magasins extérieurs. Etant donné l'état actuel des finances fédérales, il est exclu de construire simultanément des magasins souterrains devant les Archives fédérales ainsi qu'à la Bibliothèque nationale, mais les magasins projetés et offerts sont de toute façon préférables aux dépôts de livres situés dans les quartiers périphériques de la ville auxquels la Bibliothèque recourt actuellement. Ils garantissent au moins une conservation des sources d'information sûre et adaptée aux exigences de la protection des biens culturels.

A la fin de l'année, M. Christoph Vischer, ancien Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Bâle, s'est retiré de la Commission pour raison d'âge. Membre depuis 1962, puis vice-président de la Commission de la Bibliothèque depuis 1967, il a rendu à la Bibliothèque nationale et à ses collaborateurs, grâce à sa riche expérience, d'incalculables services. La Commission le remercie de son zèle. Le Conseil fédéral a choisi à sa place l'actuel Directeur de la "Zentralbibliothek" de Zürich, M. Hans Baer.